MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Note de la DGRH
- Enseignement supérieur -
n° 8 - Septembre 2022

Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs recrutés en 2021

En 2021, 1 449 universitaires ont été recrutés (hors mutations, détachements et article 46 3°), soit autant qu'en 2020 (1 444 universitaires avaient alors été recrutés, contre 1 367 en 2019). Les deux tiers d'entre eux sont des maîtres de conférences. Ces derniers ont principalement été recrutés parmi les post-doctorants alors que la plupart des professeurs des universités étaient antérieurement maîtres de conférences. Respectivement 18 % et 46 % des maîtres de conférences et des professeurs des universités ont été endo-recrutés. Les maîtres de conférences sont recrutés à 35 ans en moyenne, contre 46 ans pour les professeurs des universités. Malgré la féminisation des recrutements, la parité femme-homme n'est pas encore atteinte. Par ailleurs, 20 % des maîtres de conférences recrutés sont étrangers, contre 11 % des professeurs des universités.

Christophe Pépin
Jérôme Tourbeaux
DGRH A1-1

En 2021, au cours des sessions « synchronisée » et « au fil de l'eau », 953 maîtres de conférences (MCF) et 496 professeurs des universités (PR) ont été recrutés au titre des différents articles du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 (hors mutations, détachements et article 46 3°).

En outre, dans le cadre de la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (LPR), 74 ouvertures de chaires de professeur junior ont été autorisées en 2021 pour l'accès au corps de PR et 400 promotions de MCF en PR ont été prévues au titre du « repyramidage ». Les données relatives à ces dispositifs ne seront cependant connues qu'en 2023, car les 162 chaires de professeur junior et les 800 promotions par repyramidage ouvertes aux établissements ont fait l'objet d'une double campagne en 2022 au titre des années 2021 et 2022.

Les grandes disciplines qui ont le plus recruté d'enseignants-chercheurs, hors dispositifs prévus par la LPR, sont les Lettres-Sciences humaines, suivies des Sciences-Techniques, du Droit-Économie-Gestion et de la Pharmacie ***(figure 1)***.

Les MCF sont principalement recrutés parmi les post-doctorants

La majeure partie des MCF nouvellement recrutés en 2021 – hors mutations et détachements – étaient post-doctorants : 47 % si l'on ne tient pas compte de ceux qui exerçaient une « autre activité » au moment de leur recrutement ***(figure 2)***. Ces derniers sont devenus, depuis 2007, le premier « vivier » des nouveaux MCF (14 % en 2002) au détriment des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire, dont la proportion tend à décroître au fil du temps (46 % en 2002 contre 16 % en 2021). Désormais, les recrutements de MCF parmi les ATER qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire avoisinent ceux réalisés parmi les autres enseignants contractuels de l'enseignement supérieur (15 %), les enseignants titulaires du second degré (13 %) et les sans emploi (9 %) ***(voir Sources p. 4 pour la définition de ces catégories)***.

D'un point de vue disciplinaire, ce sont surtout les MCF recrutés en Sciences-Techniques qui étaient préalablement post-doctorants (71 %). En Lettres-Sciences hu-

① Recrutements en 2021 selon le corps et la grande discipline

Grande discipline	Maîtres de conférences	Professeurs des universités
Droit-Économie-Gestion	185	64 (dont 28 agrégés externes)
Lettres-Sciences humaines	376	202
Sciences-Techniques	357	214
Pharmacie	35	16
Total	**953**	**496**

Source : MESR DGRH A
Champ : Campagne de recrutement 2021 - sessions synchronisée et "au fil de l'eau" / hors article 46.3 ; hors détachements et mutations.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines (DGRH) :
72, rue Regnault
75243 Paris Cedex 13
Directeur de la publication :
Vincent Soetemont
Rédacteur en chef :
Jérôme Tourbeaux
e-ISSN 2740-8787

maines ils représentent un tiers des recrutements. En Droit-Économie-Gestion, 29 % des recrutés étaient post-doctorants ou ATER n'ayant pas la qualité de fonctionnaire ***(figure 3)***.

La plupart des PR étaient antérieurement MCF

La plupart des PR sont recrutés parmi les MCF (88 % en 2021), en particulier depuis les années 2000 où la proportion de PR antérieurement MCF dépasse généralement les 85 %. Au cours d'une carrière universitaire, le passage par le statut de MCF apparaît donc comme une étape privilégiée, voire nécessaire, pour accéder au professorat. Les 28 PR agrégés du supérieur recrutés par concours externe (en Droit privé et sciences criminelles) étaient également pour 26 d'entre eux précédemment MCF, alors que l'unique condition pour pouvoir candidater à l'agrégation est d'être titulaire d'un doctorat.

Un MCF sur cinq est endo-recruté

Conformément à l'article L. 952-1-1 du code de l'éducation, la mobilité, sous l'angle du recrutement externe, constitue l'un des objectifs de la stratégie de ressources humaines des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Or, 18 % des MCF ont été endo-recrutés en 2021, c'est-à-dire qu'ils ont obtenu leur thèse dans l'établissement de recrutement ***(voir Sources p. 4 pour le calcul du taux d'endo-recrutement)***.

Autrement dit, 82 % des MCF ont été exo-recrutés ; ils se répartissent de la sorte ***(figure 4)*** :

- 71 % sont de nouveaux MCF qui ont obtenu leur thèse dans un établissement distinct de l'établissement recruteur ;
- 11 % ont obtenu une mutation.

La proportion des MCF endo-recrutés est relativement stable au fil du temps et son niveau varie peu d'une discipline à l'autre ***(figure 5)***. En revanche, comme les années passées, les MCF relevant du Droit-Économie-Gestion sont un peu plus recrutés par mutation que dans les autres grandes disciplines ***(figure 4)***.

② Répartition des maîtres de conférences recrutés selon leur activité professionnelle principale antérieure depuis 2002

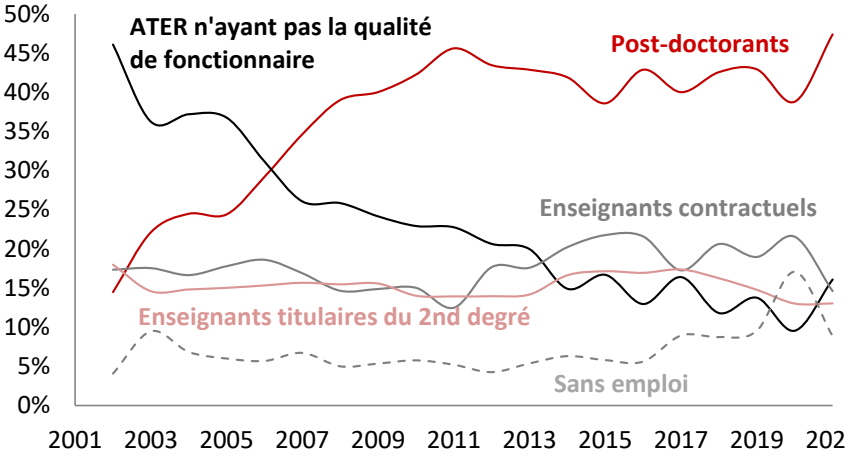

③ Répartition des maîtres de conférences recrutés en 2021 selon leur activité professionnelle principale antérieure

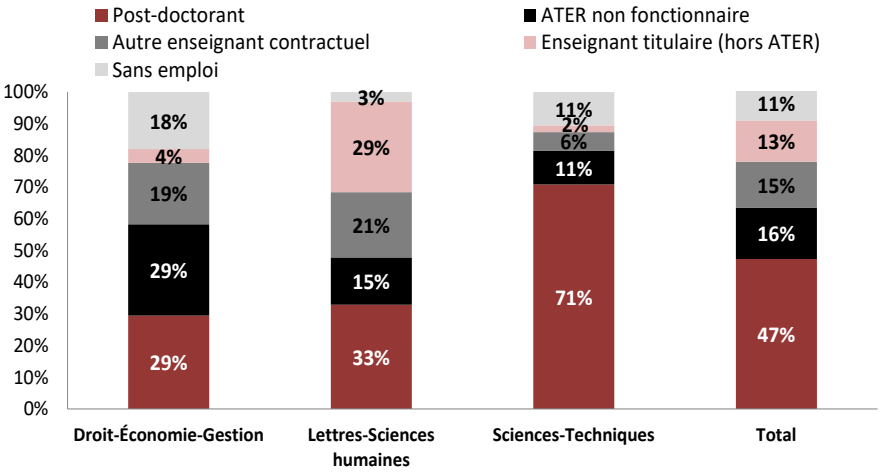

Note : la catégorie "Autre activité", correspondant à 67 MCF en 2021, a été retirée du graphique.
Source : MESR DGRH A
Champ : Campagne de recrutement 2021 - sessions synchronisée et "au fil de l'eau" / hors article 46.3 ; hors détachements et mutations.

Près de la moitié des PR est endo-recrutée

En ce qui concerne les PR, le taux d'endo-recrutement (calculé hors agrégés du supérieur) est de 46 % en 2021. Près de la moitié des PR recrutés étaient donc, au moment du recrutement, déjà en fonction dans l'établissement recruteur en tant que MCF.

La proportion de néo-recrutés – ceux qui n'étaient pas MCF, ou qui l'étaient, mais dans une autre université lors du recrutement – est de 38 %, alors que les mutations représentent 16 % de l'ensemble des recrutements ***(figure 4)***.

Ces indicateurs varient sensiblement d'une discipline à l'autre ***(figure 5)***. En particulier, l'endo-recrutement demeure toujours plus élevé en Sciences-Techniques (60 %) qu'en Lettres-Sciences humaines (40 %), et surtout, qu'en Droit-Économie-Gestion (26 %). Dans les disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion, de nombreux postes de PR sont en effet pourvus par mutation car certains PR souhaitent rejoindre un établissement différent de celui où ils ont été affectés suite à leur réussite au concours d'agrégation. Alors qu'avant 2015 l'endo-recrutement était quasi-inexistant en Droit-Économie-Gestion, le localisme a sensiblement augmenté depuis lors, parallèlement à une diminution relativement forte des mutations, bien qu'elles demeurent à un niveau élevé. En effet, les établissements peuvent désormais recruter, à concurrence de la moitié des postes offerts, par la voie de droit commun (1° de l'article 46 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984). Celle-ci offre la pos-

sibilité aux établissements d'endo-recruter, alors que l'endo-recrutement ne pouvait être que fortuit avec le concours d'agrégation.

Les MCF sont recrutés à 35 ans en moyenne

En 2021, les MCF ont été recrutés à 35 ans révolus en moyenne, toutes disciplines confondues. L'âge moyen auquel sont recrutés les MCF augmente lentement au fil du temps : il était de 33 ans révolus il y a une dizaine d'années. L'âge moyen au recrutement est plus élevé en Lettres-Sciences humaines (37 ans) qu'en Droit-Économie-Gestion et en Sciences-Techniques (33 ans).

Ces écarts s'expliquent principalement par des pratiques disciplinaires, notamment par la durée moyenne allouée à la préparation de la thèse de doctorat selon la spécialité.

Les femmes MCF sont, dans l'ensemble, recrutées un peu plus âgées que les hommes (respectivement 35 ans et 34 ans).

Globalement, la durée écoulée entre l'obtention du doctorat et le recrutement augmente au fil du temps. Plus de la moitié des MCF recrutés en 2021 (59 %) ont obtenu leur doctorat plus de deux ans avant d'être recrutés. En 2007, cette proportion n'était que de 36 %, la grande majorité des MCF ayant alors été recrutés dans les deux années qui suivaient l'obtention de leur doctorat.

Les PR sont recrutés à 46 ans en moyenne

Étant donné que la plupart des PR sont recrutés parmi les MCF, les PR sont recrutés à un âge plus avancé que ces derniers, à 46 ans en moyenne.

Les écarts d'âges lors du recrutement des MCF selon les disciplines se répercutent sur l'âge auquel sont recrutés les PR : 49 ans en Lettres-Sciences humaines, contre 45 ans en Sciences-Techniques et 44 ans en Droit-Économie-Gestion. Par ailleurs, compte tenu des modalités du concours d'agrégation du supérieur en Droit-Économie-Gestion, les lauréats sont nettement plus jeunes (34 ans) que leurs collègues non-agrégés (46 ans).

L'analyse selon le sexe montre que les femmes PR sont recrutées en moyenne à 48 ans révolus, contre 45 ans pour les hommes.

④ Proportion de néo-recrutement, d'endo-recrutement, de mutation/ détachement parmi les MCF et les PR recrutés en 2021, selon la grande discipline

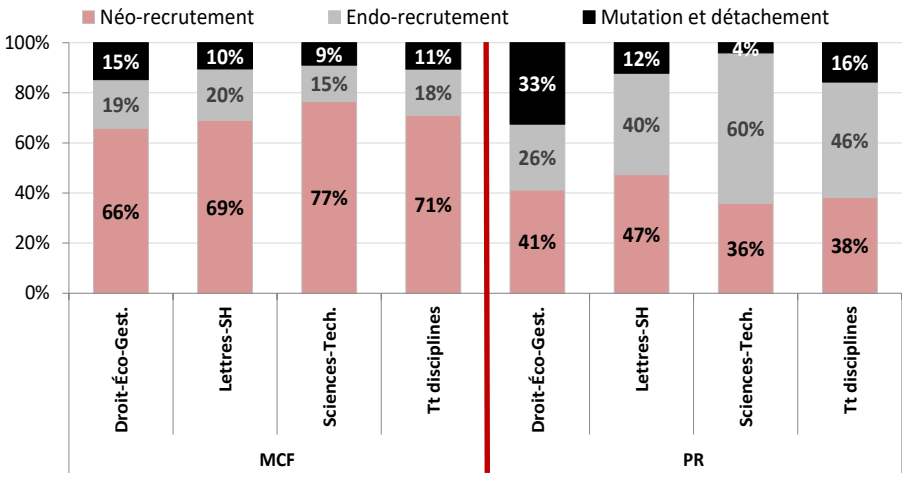

⑤ Proportion d'endo-recrutement parmi les maîtres de conférences et les professeurs des universités recrutés depuis 2015, selon la grande discipline

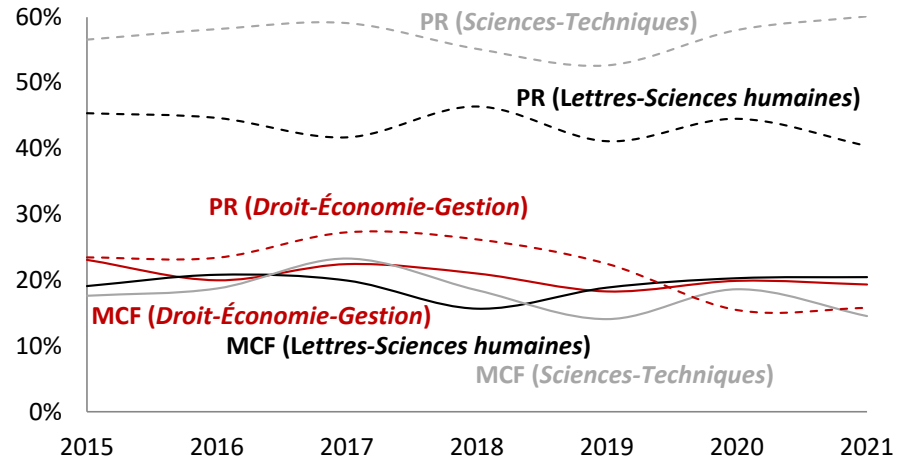

Source : MESR DGRH A
Champ : Campagne de recrutement 2021 - sessions synchronisée et "au fil de l'eau" / hors article 46.3.

La féminisation des recrutements

Les recrutements de MCF et de PR tendent à se féminiser au fil du temps : respectivement 46 % et 43 % de femmes ont été recrutées en 2021, contre 44 % et 33 % une dizaine d'années plus tôt.

Le recrutement, majoritairement féminin en Lettres-Sciences humaines (61 % pour les MCF ; 58 % pour les PR), est plus masculin en Droit-Économie-Gestion (45 % pour les MCF ; 39 % pour les PR non agrégés), alors qu'il est paritaire pour le concours d'agrégation. Le recrutement est en revanche largement en faveur des hommes en Sciences-Techniques (avec un taux de recrutement féminin de 31 % pour les MCF et de 30 % pour les PR).

En 2021, toutes disciplines confondues, la proportion de femmes recrutées parmi les MCF (46 %) égale la proportion de femmes candidates à la maîtrise de conférences (46 %). En Lettres-Sciences humaines, la proportion de femmes recrutées (61 %) est significativement supérieure à celle des candidates (55 %) ***(figure 6)***.

En ce qui concerne les PR, la proportion de femmes recrutées est globalement supérieure à celle des candidates (respectivement 43 % et 36 %). L'écart est favorable aux femmes en Lettres-Sciences humaines et en Sciences-techniques, alors qu'il leur est défavorable en Droit-Économie-Gestion.

20 % des MCF et 11 % des PR recrutés sont étrangers

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour le recrutement des enseignants-chercheurs. Le recrutement d'étrangers ne connaît donc pas dans l'absolu, de limites, si ce n'est le nombre de postes ouverts chaque année aux concours.

La proportion de MCF de nationalité étrangère recrutés est de 20 % en 2021. Celle de PR étrangers recrutés est de 11 % (hors agrégés) ; 60 % d'entre eux étaient préalablement MCF.

Selon les données renseignées (un tiers des nationalités sont manquantes), la majorité des enseignants-chercheurs étrangers recrutés sont originaires du continent européen (68 % pour les PR et 43 % pour les MCF), les ressortissants italiens étant les plus nombreux. ■

⑥ Proportion de femmes candidates et lauréates au recrutement dans les corps des MCF et des PR en 2021, selon la grande discipline

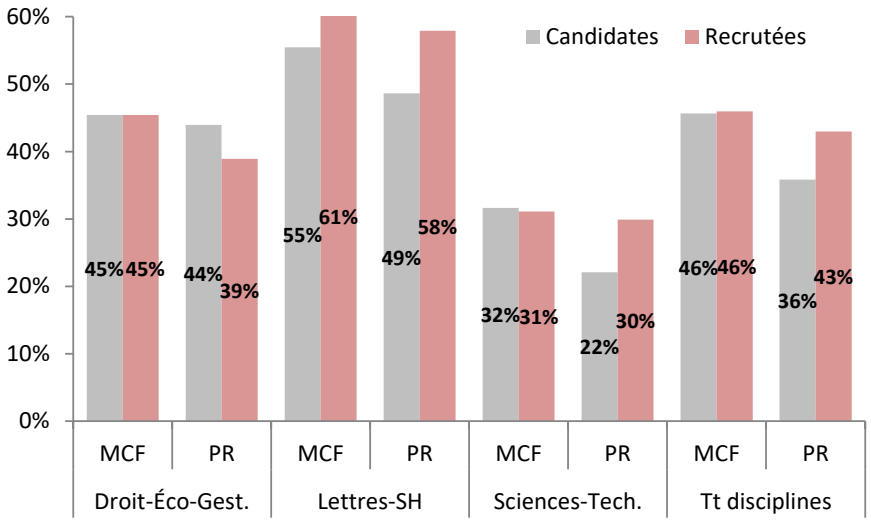

Source : MESR DGRH A
Champ : Campagne de recrutement 2021 - sessions synchronisée et "au fil de l'eau" / hors article 46.3.

Sources/Définitions/Méthodologie

- La catégorie des « enseignants contractuels » utilisée dans l'étude se compose des professeurs agrégés et certifiés, ainsi que des autres enseignants titulaires et fonctionnaires exerçant des fonctions d'ATER, des contractuels sur emplois vacants du 2nd degré, des chargés d'enseignement vacataires et des agents temporaires vacataires, des enseignants associés, des lecteurs et maîtres de langues, des doctorants contractuels et des enseignants contractuels « LRU ».
  La catégorie « enseignants titulaires » inclut les professeurs agrégés et certifiés, ainsi que les autres enseignants titulaires, tant du secondaire que du primaire, qui ne sont pas ATER.

- Le taux d'endo-recrutement est égal au nombre de recrutements locaux rapporté au nombre total de postes pourvus (mutations et détachements compris). L'endo-recrutement des MCF désigne le recrutement de MCF dans l'établissement où ils ont obtenu leur doctorat. Inversement, les MCF exo-recrutés ont obtenu leur doctorat dans un établissement distinct de celui où ils ont été recrutés.
  L'endo-recrutement des PR désigne le recrutement de PR dans l'établissement où ils étaient préalablement MCF. Inversement, les PR exo-recrutés n'étaient préalablement pas MCF ou l'étaient dans un établissement distinct de celui où ils ont été recrutés.
  Parmi les enseignants-chercheurs exo-recrutés, les MCF et les PR néo-recrutés n'ont pas été recrutés par mutation.

- Le terme « mutation » est parfois employé pour désigner à la fois les mutations et les détachements, ces derniers étant marginaux (3 détachements de MCF et aucun de PR ont été dénombrés en 2021).

En savoir plus

Tableaux Excel détaillés de l'étude « Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs recrutés lors de la campagne 2021 ».

Beaurenaut A.-S. et Valleur-Bousset G. (2022), « La campagne de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités - Session 2021 », MESR, *Note de la DGRH*, n° 7.

Thomas J. et Tourbeaux J. (2022), « La place des enseignants-chercheurs étrangers relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche », MESR, *Documents de travail de la DGRH*.

Adedokun F. et Tourbeaux J. (2021), « Les personnels enseignants de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Année 2020 », MESRI, *Note de la DGRH*, n° 9.

Toutes les études relatives aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur, les fiches démographiques des sections du CNU et le bilan social de l'enseignement supérieur sont publiés sur le site internet du ministère :
http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html